

Jérôme Isautier : "Les industriels doivent cibler la zone"

Loi Lurel, liste de produits alimentaires à moindre prix, Jérôme Isautier, le président de l'Adir, fait le point sur les sujets d'actualité. S'agissant des industriels, les entrepreneurs doivent miser sur les relais de croissance de la zone. Interview.

ENTRETIEN

Quelle est votre lecture du passage au sénat du projet de loi Lurel ?

Si cette loi part d'un bon sentiment, je formule deux regrets. Sur la teneur des débats d'abord. Cela m'a inquiété de voir que des sénateurs, au motif de devoir apporter des réponses rapides à de vrais problèmes, font des propositions sans en appréhender suffisamment les conséquences, selon moi.

Sous l'objectif louable - que d'ailleurs nous partageons - d'améliorer le commerce entre les îles, on a vu aussi cette idée sous-jacente d'un abandon des normes pour favoriser l'importation des produits moins chers dans le but de satisfaire le consommateur local. Si les produits de la zone pouvaient entrer à la Réunion sans avoir à respecter les règlements phytosanitaires, en six mois il n'y aurait plus d'agriculture diversifiée à la Réunion, ni même d'industrie agroalimentaire. Attention à la philosophie subliminale qui pense à bien, sans prendre en compte toutes les données du problème.

Ma seconde déception concerne le rejet de l'amendement du sénateur Labbé pour un meilleur accès de la production locale au marché local. A l'Adir, on pense que cet amendement allait dans le sens du développement économique des territoires. Il faut contraindre par la loi les collectivités à consommer local. On espère que cette idée sera reprise dans le débat à l'assemblée nationale et on souhaiterait que la député Erica Bareigts, par ailleurs rapporteur du projet de loi, puisse porter une demande en ce sens.

La FCD Réunion dit travailler à une liste de produits à moindre prix en concertation avec l'Adir. Depuis, Victorin Lurel a demandé à son tour qu'un effort en ce sens soit fait dans les Dom. Quelle est votre position à ce sujet ?

La prise de conscience de la détresse d'une grande partie de la population est apparue à l'Adir bien avant le projet de loi Lurel. On a fait la liste des produits solidaires dans des conditions de pression et d'urgence qui n'ont pas permis de faire les meilleurs choix. En concertation avec la FCD, la production locale est partie prenante d'un dispositif visant à aider ceux qui en ont le plus besoin et qui prendrait la suite des produits solidaires en 2013. Cela ne concerne pas uniquement l'alimentation. Mais qu'elle que soit la forme à prendre, nous souhaitons éviter l'idée d'une liste figée et surtout oeuvrer dans le sens d'une large concertation.

Il ne faut pas imposer aux entreprises leur participation à ce projet. De son côté, l'Adir va appeler ses adhérents à fournir cet effort en faveur des consommateurs les plus défavorisés.

Qu'attendez-vous de la conférence économique et sociale de l'Outre-mer qui se profile ?

L'Adir participera et contribuera à cette réflexion, avec la FRCA, en tant que farouches promoteurs de la production locale. Souhaitons seulement que cela ne soit pas une grande messe et que les décisions qui en découleront soient par la suite reprises et intégrées dans divers textes de loi.

Passons à la loi de finances pour 2013. Le gouvernement promet de sanctuariser les investissements outre-mer, c'est évidemment une satisfaction...

Oui, on peut être satisfait que la situation très dégradée de l'Outre-mer ait été prise en compte par le gouvernement qui choisi de sortir les Dom de la baisse du plafonnement global des aides à l'investissement. On ne peut qu'être satisfait, même si c'est à titre provisoire, comme l'a souligné le Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Maintenant, tant que les débats parlementaires ne seront pas terminés, la messe n'est pas dite. On va combattre pour que cet acquis soit maintenu dans le texte final. On essaiera également d'impulser des mesures complémentaires en faveur du logement intermédiaire pour permettre au BTP de remonter la pente. Mais ce ne sera pas facile.

"En concertation avec la FCD, la production locale est partie prenante d'un dispositif visant à aider ceux qui en ont le plus besoin et qui prendrait la suite des produits solidaires en 2013"

L'État doit malgré tout faire d'importantes économies l'année prochaine. Un alourdissement de la pression fiscale pour les entreprises est-il à craindre ?

On peut dire qu'il y a plusieurs niveaux de craintes, en effet. La première concernerait une surtaxation des bénéfices de l'entreprise au profit de la part encaissée par l'État. Le second niveau c'est le projet du gouvernement à rendre non déductible de la base fiscale des entreprises une partie des frais financiers. D'une part, l'État veut manger une partie complémentaire des résultats de l'entre-



Jérôme Isautier, président de l'Adir (photo Eric Lejoyeux)

prise et d'autre part, va attaquer l'investissement. Le débat parlementaire devra encore être mené, mais notre signal d'alarme le plus fort c'est d'éviter que les entreprises soient conduites à moins investir. Mais attendons le débat parlementaire pour se faire une meilleure idée sur le sujet.

L'Adir a tenu son assemblée générale ordinaire annuelle vendredi dernier. Quels sont les dossiers que vous portez ?

On va concentrer d'abord notre énergie sur le marché local, à savoir comment arriver à rendre

obligatoire la consommation de produits locaux par les collectivités locales. Il y a déjà une part qui existe, mais c'est très insuffisant. L'effort à faire commence en amont de la chaîne, dès le bureau d'étude.

Le second niveau a été largement évoqué lors de notre assemblée générale. Il s'agit de dire que les échanges entre les îles de l'océan Indien, Maurice, Madagascar et Réunion, doivent se développer sur la base des expériences réussies qui existent. Un exemple : la Réunion et Maurice ont monté ensemble

une usine de sucre en Tanzanie. Et tout le monde en est très content. Pour renforcer la volonté des acteurs, on va faire des rencontres entre industriels, marier les associations de développement industriel des trois îles, pour que nos membres puissent échanger des idées.

Pour mettre de l'engrais sur ces idées, il faut faire en sorte que les fonds européens puissent soutenir ces projets communs. Le Feder aide des projets à la Réunion et le Fed aide des projets portés par les Réunionnais sur d'autres territoires. On cherche

une solution pour coupler ces aides et monter des projets industriels communs en Afrique ou dans nos pays respectifs. C'est un gros défi. Si on veut changer de braquet, c'est à travers des projets industriels d'envergure. La région océan Indien regorge de potentialités, l'exploitation des mines à Madagascar, au Mozambique on vient de trouver du pétrole, il faut prendre le train en route.

On a une fenêtre de tir intéressante, on est en renégociation des programmes opérationnels européens pour la période 2014 à 2020. Il faudrait justement que dans ce programme soit reconvenue l'utilisation de la Réunion pour répondre à l'ambition européenne de développement des pays de la zone. La Réunion peut être ce moteur. Le fait que le président de Région, Didier Robert, soit depuis mi septembre à la tête de la conférence des régions ultra-périphériques est un plus pour appuyer la cause industrielle comme facteur de développement des RUP.

Après, il faut être vigilant pour que le pas de tir de la fusée qu'on construit ne s'effondre pas. Si on remettait en cause le Feder ou l'octroi de mer (dans sa partie exonération en faveur de la production locale), on ne parlera plus d'industrie à la Réunion.

L'idée est bien celle d'un ancrage territorial fort couplé à l'ambition d'aller chercher des relais de croissance à l'extérieur ■

Propos recueillis par Thomas Lauret

VENTES PRIVÉES SPÉCIAL DÉFISCALISATION IMMO C'EST MAINTENANT OU JAMAIS !

À L'HÔTEL LE ST-DENIS
AU BARACHOIS
JEUDI 4 OCTOBRE
DE 17H À 22H

VENEZ AVEC VOS BESOINS,
REPARTEZ AVEC VOTRE APPARTEMENT !

Nos partenaires : conseillers en défiscalisation, notaires, la BRED (banquier partenaire), gestionnaires (Immobilière de la Réunion) seront présents pour vous donner une réponse «en direct live».

- Frais de notaire offerts
- Frais bancaires offerts
- Frais de mise en place de locataires offerts
- Touchez votre premier loyer dès le mois de décembre ou le jour de l'acquisition de votre appartement.



0262 974 000
www.apavou-immobilier.com

Construisez votre avenir au meilleur prix.

APAVOU